



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU FJORD-DU-SAGUENAY
MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

AVIS DE PROMULGATION
(Article 451 CM)
RÈGLEMENT NUMÉRO 22-371,22-372 et 22-375

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, Lisa Houde, Greffière-trésorière de la Municipalité de Petit-Saguenay :

QUE le conseil a adopté, ce 8 août 2022, les règlements suivant :

- **Règlement # 22-371 modifiant le règlement de zonage numéro 15-290 relatif à la construction d'un bâtiment complémentaire à l'habitation et autre objet**
- **Règlement # 22-372 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 15-293 relatif aux délais et autres dispositions pour une demande de permis de construction**
- **Règlement 22-375 modifiant le règlement numéro 21-363 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 370 513.06\$.**

QUE les intéressés peuvent prendre connaissance des règlements au bureau de la Municipalité de Petit-Saguenay, aux heures normales de bureau.

QUE ces règlements entreront en vigueur le jour de la publication du présent avis public.

DONNÉ À PETIT-SAGUENAY

CE mardi 27 septembre 2022

Greffière-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Avis public
Règlement numéro 22-371, 22-372 et 22-375

Des règlements ayant pour objet :

- **Règlement # 22-371 modifiant le règlement de zonage numéro 15-290 relatif à la construction d'un bâtiment complémentaire à l'habitation et autre objet**
- **Règlement # 22-372 modifiant le règlement sur les permis et certificats numéro 15-293 relatif aux délais et autres dispositions pour une demande de permis de construction**
- **Règlement 22-375 modifiant le règlement numéro 21-363 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 370 513.06\$.**

Je soussigné, Lisa Houde, Greffière-trésorière de la Municipalité de Petit-Saguenay, M.R.C. du Fjord du Saguenay, certifie que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi en affichant une copie entre 8 h 30 et 16 h, le 30 mars 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : 35, rue du Quai Petit-Saguenay et au 41 rue Tremblay Petit-Saguenay

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27 septembre 2022.

Greffière-trésorier

35 rue du Quai Petit-Saguenay QC G0V 1N0
petit-saguenay.com
418.272.2323